



## APPEL D'OFFRES PUBLIC CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN PARC DE PLANCHES À ROULETTES

### DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Lavaltrie demande des soumissions relativement à la conception et à la construction d'un parc de planches à roulettes.

Seuls sont autorisés à soumissionner les fournisseurs ou entrepreneurs ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, dans une province ou un territoire visé par cet accord.

La Ville de Lavaltrie désire obtenir des soumissions selon la formule de type clé en main pour la réalisation, en mode « conception-construction », visant la mise en œuvre de l'aménagement complet du parc de planche à roulettes.

### DOCUMENTS

Les documents d'appel d'offres pourront être obtenus à compter du **6 septembre 2024** via le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse suivante : [www.seao.gouv.qc.ca](http://www.seao.gouv.qc.ca)

Pour tout renseignement, le soumissionnaire doit communiquer avec monsieur Marc-Olivier Breault par courriel à : [greffe@ville.lavaltrie.qc.ca](mailto:greffe@ville.lavaltrie.qc.ca)

### RÉSUMÉ DES EXIGENCES

Seules seront prises en considération les soumissions transmises sur les formulaires fournis par la Ville et accompagnées de tous les documents requis.

Toute soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission sous forme de chèque certifié, de mandat-poste, de traite bancaire ou d'une lettre de garantie irrévocable ou d'un cautionnement émis par une institution financière, représentant au moins 10 % du montant total de la soumission avec taxes.

Un tel cautionnement doit être valide pour une période de 60 jours à compter de la date d'ouverture des soumissions.

### PROCÉDURE DE GESTION DES PLAINTES

Conformément à la *Loi sur l'autorité des marchés publics*, la date limite de dépôt des plaintes à la Ville pour le présent appel d'offres est fixée au 23 septembre 2024. La date limite pour répondre aux plaintes est fixée au 4 octobre 2024.

### MODE D'ATTRIBUTION

Le mode d'attribution du contrat est selon la soumission conforme ayant obtenu le plus haut pointage à la suite d'une évaluation qualitative selon un système de pondération.

### DATE ET HEURE DE RÉCEPTION

Le soumissionnaire doit placer dans des enveloppes opaques cachetées, un exemplaire original et trois copies de sa soumission incluant tous les documents requis. Les enveloppes doivent être identifiées, conformément au devis et portant la mention : Appel d'offres no : **2024-09-01/AOP – CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN PARC DE PLANCHES À ROULETTES**

Pour être valides et considérées, les soumissions doivent être reçues physiquement au comptoir de l'Hôtel de Ville, au 1370, rue Notre-Dame à Lavaltrie, pendant les heures régulières d'ouverture. Elles seront ouvertes publiquement après la clôture de la période de réception des soumissions.

La date limite pour le dépôt d'une soumission est le **8 octobre 2024 à 13 h 30**, heure en vigueur localement.

Il incombe au soumissionnaire de requérir une attestation de dépôt de sa soumission dans le délai légal imparti, laquelle sera émise par un représentant de la Ville; seule cette attestation fait preuve d'un tel dépôt. La Ville de Lavaltrie ne s'engage à retenir aucune des offres reçues, même celle ayant obtenu le meilleur pointage final.



Le présent appel d'offres est fait en vertu des dispositions de l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes*.

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 5 septembre 2024.

---

Marie-Josée Charron, greffière